



Message important aux abonnés du service de l'eau du SIE de la Guye

© Médiathèque VEOLIA - Christel SASSO/CAPA PICTURES

A partir du 1er janvier 2023, le syndicat intercommunal des eaux de la Guye confie à Veolia la gestion du service de l'eau potable. Veolia sera à votre disposition pour gérer vos demandes d'abonnement, de résiliation, de mise à jour de votre contrat et pour réaliser des interventions techniques ou toutes autres demandes liées à la gestion de de l'eau.

Saur, actuel délégataire, enverra sa dernière facture début janvier 2023 pour solder votre consommation. Elle reste votre interlocuteur pour vos demandes concernant cette dernière facture et les factures antérieures.

Veolia vous enverra les modalités pour poursuivre vos prélèvements et mensualisations ainsi que d'autres informations utiles (règlement de service, démarches en ligne, application mobile ...) avec la facture de fin janvier correspondant à votre abonnement du premier semestre 2023.

Contactez Veolia comme vous le souhaitez, à partir du 1er janvier 2023



Appli "Veolia et moi"

Android ou Apple en flashant le QR code ci-contre



Agence en ligne www.eau.veolia.fr



0969 323 458*

du lundi au vendredi de 8 h à 19 h / samedi de 9 h à 12 h

*Appel non surtaxé - 24/7 pour les urgences techniques



Veolia Eau TSA 50119 - 37911 Tours Cedex 9